



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network

Réseau
juridique
canadien
VIH/sida

La divulgation du VIH et le droit

Une trousse de ressources pour les
fournisseurs de services

Il est fréquent que des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) soient poursuivies au criminel et condamnées pour ne pas avoir dévoilé leur séropositivité au VIH à un partenaire sexuel. En attendant que la loi soit un jour modifiée, la criminalisation demeure une réalité à laquelle la communauté doit faire face et répondre. « **La divulgation du VIH et le droit : Une trousse de ressources pour les fournisseurs de services** » vise à fournir aux PVVIH et aux fournisseurs de services des informations et des outils pratiques leur permettant de faire des choix éclairés et habilitants, en réponse à la criminalisation.

www.aidslaw.ca/kit-communaut

Cette trousse de ressources contient des informations sur le droit, l'éthique et le counselling. Elle renferme aussi des outils — comme des listes de vérification, des modèles de mandats de perquisition, des exemples de lignes directrices et de politiques, etc. — pour aider les employés d'organismes de lutte contre le sida (OLS) et d'autres fournisseurs de services à conseiller leurs clients et protéger leur confidentialité, et à développer des lignes directrices et des politiques pour se protéger eux-mêmes contre d'éventuelles poursuites judiciaires.

À **QUI** la trousse de ressources sera-t-elle utile?

- **Employés et bénévoles d'OLS** qui conseillent des PVVIH ou leurs partenaires;
- **Conseils d'administration et direction d'OLS**; et
- **Autres agences et organismes** où des employés et des bénévoles conseillent des PVVIH ou leurs partenaires (p. ex., cliniques de VIH, refuges, centres communautaires, etc.).

À **QUOI** la trousse de ressources peut-elle servir?

- **Se renseigner sur la divulgation de la séropositivité au VIH** et
 - le droit pénal, le droit de la santé publique et la responsabilité civile;
 - l'obligation de confidentialité et la tenue des dossiers;
 - les normes et approches de counselling; et
 - la réponse aux médias.
- **Fournir du counselling et des informations aux clients**, dans le contexte de la criminalisation de la non-divulgation du VIH.
- **Développer ou adapter des politiques pour** votre organisme, concernant
 - le respect de la confidentialité des clients et la tenue des dossiers;
 - des lignes directrices sur le counselling aux PVVIH; et
 - des ressources d'information aux clients sur la divulgation du VIH.

La divulgation du VIH et le droit : Une trousse de ressources pour les fournisseurs de services — disponible en ligne à www.aidslaw.ca/kit-communaut



Cette trousse de ressources est produite en partenariat avec :

- l'**AIDS Coalition of Nova Scotia**
- la **Société canadienne du sida (SCS)**
- la **Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le SIDA (COCQ-SIDA)**
- la **HIV & AIDS Legal Clinic Ontario (HALCO)**
- **Positive Living B.C.**